

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 5 OCTOBRE 2026, À 16 h 45, AU
19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

Sont présent(e)s : M. Michel Desbiens, maire
M. Sylvain Girard, conseiller
Mme Joannie Lajeunesse, conseillère
M. Serge Deschênes, conseiller
M. Bernard Lévesque, conseiller
M. Michel Beaulieu, conseiller
Mme Lysandre St-Pierre, conseillère
M. Marc Rainville, conseiller

Sont absent(e)s : Mme Carole Deschênes, conseillère

Sont aussi présent(e)s : M^e François Corriveau, directeur général
M^e Clémence Richard, greffière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 16 h 45.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-375

Il est proposé par : Mme Lysandre St-Pierre
Appuyé(e) par : M. Bernard Lévesque

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
21 SEPTEMBRE 2026**

2026-376

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2026, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : M. Marc Rainville
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2026, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. APPEL D'OFFRES 2026-38 - REMPLACEMENT DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE - CENTRE
SPORTIF ALCOA - TRAVAUX CIVILS**

2026-377

Il est proposé par : M. Michel Beaulieu
Appuyé(e) par : M. Sylvain Girard

De donner suite au rapport de la direction de l'ingénierie portant le numéro ST2026-12 et d'accorder le contrat de remplacement de l'entrée électrique - Centre sportif Alcoa - Travaux civils, à Roland Munger inc. pour la somme de 266 493,97 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2026-38.

La somme manquante de 162 000 \$ au budget du projet sera puisée à même les imprévus au budget de fonctionnement de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE PALESTRE DE GYM ET BOXE - PAVILLON DU LAC - EMPRUNT DE 1 502 000 \$

AM-2026-21

Le conseiller M. Serge Deschênes donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant l'aménagement d'une palestre de gym et boxe - pavillon du Lac - Emprunt de 1 502 000 \$.

Ce règlement est adopté afin de procéder à l'aménagement d'une palestre de gym et boxe au pavillon du Lac.

6. DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT D'UNE PALESTRE DE GYM ET BOXE - PAVILLON DU LAC - EMPRUNT DE 1 502 000 \$

2026-378

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

D'accepter pour dépôt le projet de règlement concernant l'aménagement d'une palestre de gym et boxe - pavillon du Lac - Emprunt de 1 502 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

8. FERMETURE DE LA SÉANCE

2026-379

Il est proposé par : M. Michel Beaulieu
Appuyé(e) par : Mme Lysandre St-Pierre

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 16 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MICHEL DESBIENS
MAIRE

CLÉMENCE RICHARD
GREFFIÈRE